Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 23 janvier 2019

Le gouvernement a conclu un accord initial avec Gazprom/ Les journaux rendent compte de la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle les autorités arméniennes ont conclu un accord initial avec Gazprom afin de maintenir les prix du gaz naturel inchangés pour les consommateurs nationaux. Le Premier ministre a déclaré que le gouvernement poursuivait ses discussions avec Gazprom en vue de parvenir à un accord final de long terme sur la politique des prix. Nikol Pachinian a indiqué que des discussions sur un projet de création d'un marché unique du gaz naturel et de l'énergie sont actuellement en cours au sein de l'Union économique eurasiatique. Rappelons que la décision de Gazprom Armenia d'augmenter les prix de l'approvisionnement en gaz naturel de 10% a provoqué beaucoup de débats dans la presse, surtout sur les raisons politiques de cette décision (cf. revue du 10 janvier 2019).

Les Conseils d'administration des universités publiques dépolitisés / Le quotidien *Hraparak* rend compte de grand ménage dans les Conseils d'administrations des universités publiques. Les grandes universités du pays : l'Université d'État d'Erevan, l'Université polytechnique, l'Université de médecine, l'Université d'architecture et l'Université pédagogique ont désormais de nouveaux Présidents des Conseils d'administration. *Hraparak* note que les nouveaux Présidents des CA sont des personnalités apolitiques, contrairement aux précédents, et dans ce sens, selon le quotidien, le gouvernement de Nikol Pachinian, notamment le ministre de l'Éducation, Arayik Harutiunian, tient sa promesse de dépolitiser les universités et en particulier leurs instances dirigeantes. Le quotidien espère que les nouveau CA des universités joueront désormais un rôle plus important dans les efforts de réforme du système d'enseignement supérieur arménien.

Opposition promeut la restructuration des instances de gouvernances des régions/ Les journaux rendent compte de l'appel du parti d'opposition « Arménie lumineuse » au gouvernement l'invitant à réduire de manière significative le nombre de vice-gouverneurs des dix provinces du pays afin de réduire les coûts. Le quotidien *Jamanak* salue l'initiative et avance que les administrations provinciales doivent être réformées de manière significative et fonctionner plutôt comme des agences de développement au lieu des divisions territoriales du gouvernement. Selon *Jamanak*, l'Arménie est un pays trop petit pour avoir besoin de grandes administrations provinciales. Rappelons que lors de sa campagne électorale Nikol Pachinian avait promis une optimisation des instances publiques. Dans ce contexte, une restructuration est prévue pour réduire le nombre de Ministères de 17 à 12.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire,***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.